Nations Unies

S/PV.7858



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7858e séance

Mercredi 11 janvier 2017, à 9 h 30

New York

Président :	M. Skoog	(Suède)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Coleman
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie,	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Okamura
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2016/1130)

17-00713 (F)





La séance est ouverte à 9 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2016/1130)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes à participer à la présente séance : M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et Mgr Marcel Utembi, Président de la Conférence épiscopale nationale du Congo.

Mgr Utembi participe à la présente séance par visioconférence depuis Kinshasa.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention de membres du Conseil sur le document S/2016/1130, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Je donne maintenant la parole à M. Ladsous.

M. Ladsous : Je remercie le Conseil de me donner la possibilité de faire le point sur les développements politiques et sécuritaires en République démocratique du Congo depuis la publication du rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2016/1130).

Comme le sait le Conseil, la signature, sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), le 31 décembre, d'un accord politique entre les signataires et les non-signataires de l'accord politique signé le 18 octobre, est intervenue à moment critique de la vie politique de la République démocratique du Congo, un moment où il y avait incontestablement une montée des tensions politiques et où des incidents violents avaient éclaté dans un certain nombre de localités du pays à la suite de l'expiration du second et dernier mandat du Président Joseph Kabila, le 19 décembre.

Le fait que cet accord ait été signé a incontestablement contribué à décrisper une situation qui, il ne faut pas se le dissimuler, aurait pu exploser car les acteurs politiques qui avaient rejeté l'accord politique du 18 octobre avaient maintenu leur position selon laquelle les institutions nationales et provinciales deviendraient illégitimes le soir du 19 décembre.

Il faut noter, c'est vrai, que certains acteurs politiques n'ont pas encore adhéré à l'accord, par exemple le Mouvement de libération du Congo (MLC), même si cette organisation a fait état récemment de sa disposition à le faire incessamment. Cette organisation a expliqué sa réticence à adhérer à l'accord par le fait que, selon elle, le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement bénéficierait de manière indue et disproportionnée des arrangements de la transition politique, qui, au stade actuel, envisagent d'octroyer les postes de Premier Ministre et de chef du Comité de suivi de l'accord à des représentants du Rassemblement.

Il y a aussi la réticence manifestée par les membres de l'opposition, menée par l'actuel Premier Ministre, M. Samy Badibanga. Ils maintiennent que certains arrangements de l'accord du 31 décembre, notamment ceux qui concernent le processus électoral, ne sont pas réalistes. Le Premier Ministre Badibanga et son gouvernement appréhendent clairement les conséquences politiques qui pourraient résulter pour eux de l'arrivée d'un nouveau gouvernement d'union nationale sous la direction du Rassemblement.

De son côté, la majorité présidentielle a, elle-même, envoyé des signaux qui ne sont pas entièrement rassurants concernant son soutien à l'accord. Comme les membres le savent, elle a signé cet accord avec des réserves qui, pour le moment, demandent à être clarifiées. Et elle a critiqué cet accord en disant qu'il ne serait pas assez inclusif, du fait précisément que le MLC et les membres de l'opposition proches du Premier Ministre Badibanga ne l'ont pas encore signé.

Il faut également souligner que désormais la perspective des élections est enfin ouverte, mais pour celles-ci se tiennent en décembre 2017, il faudra un appui politique, financier, technique et logistique majeur. Des retards dans la mise à jour du fichier électoral, dans la mise en place du Gouvernement de transition et dans la mise en oeuvre des clauses de l'accord du 31 décembre

pourraient avoir un impact négatif sur le calendrier. Il faudra donc faire le maximum pour éviter que le processus électoral ne connaisse des retards.

Il reste que cette signature ouvre des perspectives nouvelles pour une résolution pacifique de l'impasse politique. Il faut donc ne ménager aucun effort pour avoir l'adhésion de tous les acteurs et pour obtenir qu'il soit mis en œuvre de bonne foi. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et le Secrétariat demeureront engagés, activement mais discrètement, en soutien aux acteurs politiques congolais pour les encourager à continuer de faire preuve d'esprit de souplesse et de compromis.

Bien entendu, nous continuerons aussi d'appuyer les efforts de la CENCO, dont je salue encore une fois l'engagement et les efforts remarquables, pour amener toutes les parties prenantes congolaises concernées à adhérer à l'accord. En l'absence d'une telle adhésion, en effet, la mise en œuvre dudit accord sera difficile, ce qui ne pourra avoir que des conséquences négatives sur les plans politique et sécuritaire.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Avant de passer à la situation en matière de sécurité, je voudrais faire part de ma vive inquiétude face aux informations faisant état de violations des droits de l'homme et d'actes de violence à Kinshasa et dans d'autres villes du pays. D'après divers rapports, le bilan de la répression des manifestations par les forces nationales de sécurité et des affrontements entre ces forces et les manifestants serait de 40 exécutions extrajudiciaires de civils et de deux policiers tués, l'un durant les manifestations et l'autre par une balle perdue. Le fait est que certaines manifestations ont tourné à la violence, les protestataires ayant pillé et détruit des biens publics, faisant au moins 140 blessés et se soldant par 683 arrestations par les forces nationales de sécurité. Sur les 683 personnes arrêtées, 291 d'entre elles ont depuis été jugées et relâchées.

Il importe d'encourager le Gouvernement de la République démocratique du Congo à ouvrir une enquête approfondie sur ces événements qui ont fait plusieurs morts et où il y a eu un recours excessif à la force, et à veiller à ce que les responsables rendent des comptes.

J'en viens à présent à la situation en matière de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, qui demeure très instable. Outre la menace posée par les groupes armés étrangers, à savoir les Forces démocratiques alliées (ADF) et les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), les activités des milices sont en hausse dans de nombreuses régions du pays. Ce regain de violence armée est dû entre autres à l'aggravation de conflits anciens et très enracinés entre différentes communautés ethniques. Il est aussi alimenté par le mouvement de mobilisation des milices, en particulier au cours du mois de décembre, certaines ayant des liens avec des acteurs de la scène politique en République démocratique du Congo ou au sein de la diaspora.

Les répercussions de l'instabilité dans les pays voisins, en particulier au Soudan du Sud et au Burundi, se font déjà sentir en République démocratique du Congo, et elles risquent de s'accentuer. Environ 70 000 réfugiés sud-soudanais sont arrivés dans les provinces du Haut-Uélé et de l'Ituri au cours des six derniers mois, ce qui pose d'importants problèmes humanitaires. Les informations qui continuent de nous parvenir concernant l'infiltration de membres du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition à l'intérieur des camps de réfugiés en République démocratique du Congo sont extrêmement préoccupantes. Des efforts sont en cours pour déplacer les sites de réfugiés et les installer plus loin de la frontière.

La MONUSCO, à l'appui des forces nationales de sécurité congolaises, poursuit ses efforts pour stopper les activités déstabilisatrices des groupes armés tels que les ADF et les FDLR. Il y a eu quelques progrès sur ce point, mais il reste beaucoup à faire pour affaiblir durablement les capacités de ces groupes. Cela nécessitera en fin de compte un engagement militaire à long terme, conjugué à des efforts de la part des autorités nationales pour régler des problèmes tels que la stabilisation à plus long terme de la République démocratique du Congo et l'expansion de l'autorité de l'État.

Pour conclure, j'invite les membres du Conseil à continuer de demander aux acteurs politiques congolais d'approuver rapidement les arrangements relatifs à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre et de mettre en place un gouvernement d'unité nationale de transition. À défaut, la tenue des élections pourrait être retardée et les risques de voir le pays retomber dans une nouvelle crise politique et période de violence seraient redoublés. Il va sans dire que les acteurs régionaux et internationaux doivent continuer d'appuyer fermement la mise en œuvre de l'accord et la tenue des élections le plus tôt possible.

La MONUSCO va continuer de travailler en lien étroit avec les autorités de la République démocratique du Congo pour faire face, au moyen d'une combinaison d'initiatives politiques et axées sur la sécurité, aux menaces croissantes que les groupes armés font peser sur la population civile. Nombre des problèmes de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo ne pourront être résolus qu'avec l'engagement politique véritable des autorités nationales et provinciales. Et bien entendu, la MONUSCO va continuer de soutenir de tels efforts.

Comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, nous allons prendre contact avec les membres du Conseil, le Gouvernement de la République démocratique du Congo et d'autres partenaires clefs au cours des prochaines semaines afin de déterminer comment la Mission doit s'adapter à l'évolution de la situation politique et en matière de sécurité et soutenir la mise en œuvre rapide de l'accord du 31 décembre. Nous présenterons nos recommandations en temps voulu au Conseil de sécurité, pour examen, tout en étudiant avec la MONUSCO comment ajuster ses priorités et son dispositif dans le cadre du mandat actuel pour qu'elle puisse fournir le meilleur appui possible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ladsous de son exposé très détaillé.

(*l'orateur poursuit en français*)

Je donne maintenant la parole à Mgr Marcel Utembi.

Mgr Utembi : Au nom de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) que je préside, je présente aux membres du Conseil de sécurité mes vœux les meilleurs pour l'année 2017. La CENCO adresse ses vifs remerciements au Conseil de sécurité pour le soutien multiforme dont elle a bénéficié durant l'accomplissement de sa mission de bons offices auprès de la classe politique et de la société civile congolaise en quête de solutions pacifiques et consensuelles à la crise que connaît le pays.

Elle salue en particulier la déclaration du Président du Conseil de sécurité du 4 janvier 2017 (S/PRST/2017/1) relative à l'accord politique global et inclusif du Centre interdiocésain de Kinshasa signé le 31 décembre 2016. Elle sollicite l'attention vigilante du Conseil de sécurité et l'accompagnement des parties prenantes dans la mise en œuvre intégrale de cet accord, particulièrement en ce qui concerne l'organisation des élections en 2017.

Il est urgent de préserver et de consolider la paix civile en cette période, d'assurer une gestion consensuelle et responsable des institutions avant et pendant les élections, de mobiliser des moyens conséquents pour répondre aux besoins sociaux indispensables et pour organiser les élections. À ce sujet, les parties prenantes à l'accord du Centre interdiocésain de Kinshasa demandent à la communauté internationale d'assister la Commission électorale nationale indépendante par des moyens logistiques, financiers et techniques pour une bonne réalisation des opérations électorales.

Les compromis politiques du Centre interdiocésain de Kinshasa prévoient entre autres la mise en place d'un conseil national de suivi de l'accord et la constitution d'un gouvernement de large union nationale. Il est urgent que ces organes soient effectivement mis en place dès l'adoption très prochaine du chronogramme convenu.

L'efficacité du fonctionnement de ces institutions dépend non seulement de la compétence des animateurs, mais surtout de la bonne foi et de la volonté politique, ainsi que des dispositifs juridiques favorables et des moyens financiers à mettre à leur disposition.

La CENCO invite tant l'État congolais que la communauté internationale à s'y impliquer, chacun en ce qui les concerne. Les parties prenantes de l'accord préconisent des mesures appropriées de sécurisation du processus électoral. Elles demandent à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo de soutenir le Gouvernement dans le renforcement de sa capacité d'intervention et le maintien de la paix sur le territoire national, plus particulièrement à l'est, au Katanga et au Kasaï-Central. Les parties prenantes de l'accord vont examiner avec attention des cas de prisonniers politiques ou d'opinion, d'exilés et de réfugiés politiques, de poursuites judiciaires de certaines personnalités politiques, de médias fermés, d'atteintes aux libertés fondamentales, de sanctions infligées à certaines personnalités congolaises par certains gouvernements occidentaux. La CENCO demande au Gouvernement congolais et à la communauté internationale de prendre des mesures de décrispation socio-politiques appropriées qui tiennent compte du droit et de l'humain.

Le peuple congolais a salué avec grande satisfaction et joie la signature de l'accord politique globale et inclusif du Centre interdiocésain de Kinshasa comme une étape importante de sortie de crise politique et de paix sociale. Il demande une chose à la communauté internationale, à savoir l'aider à tout faire pour garantir le

succès de cet accord, dont sa mise en application jusqu'à l'organisation des élections présidentielle et législatives dans les délais convenus.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je remercie Mgr Utembi pour son rapport très complet et pour les efforts de médiation incessants déployés, sous ses auspices, par la Conférence épiscopale nationale de la République démocratique du Congo.

Cela, je crois, constitue un excellent exemple pratique de prévention des conflits, pour lequel les États Membres ont, à une majorité écrasante, exprimé leur appui lors de notre débat public ici hier (voir S/PV.7857). Dans cet ordre d'idée, le Conseil de sécurité s'est félicité, dans sa déclaration présidentielle de la semaine dernière (S/PRST/2017/1), de la signature de l'accord et a formulé le souhait qu'il soit rapidement mis en œuvre. Nous espérons que cela permettra à la République démocratique du Congo de continuer sur la voie d'une paix et d'une stabilité à long terme.

Nous avons entendu l'appel lancé par Mgr Utembi au Conseil de sécurité et à la communauté internationale pour qu'ils l'aident à mettre en œuvre cet accord par tous les moyens possibles.

Je donne maintenant la parole au membre du Conseil qui souhaite faire une déclaration.

M. Bermudez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit permis en premier lieu de remercier le Président de la Conférence épiscopale de la République démocratique du Congo, Mgr Marcel Utembi, pour sa participation à à la présente séance, et le Secrétaire général adjoint. M. Hervé Ladsous, pour sa présentation qui résume très clairement le rapport (S/2016/1130) du Secrétaire général sur la situation dans le pays.

Il convient également, une fois encore, de saluer le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Maman Sidikou, ainsi que toute l'équipe et le personnel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour le travail incessant et très important qu'ils accomplissent. Je tiens à réaffirmer l'engagement de l'Uruguay à la stabilité et la pacification de la République démocratique du Congo, non seulement en tant que membre élu du Conseil de sécurité, mais aussi en sa qualité de fournisseur de contingents de troupes à la MONUSCO sans interruptions au cours des 16 dernières années.

L'Uruguay se félicite de la signature de l'accord politique global et inclusif qui a eu lieu à Kinshasa le 31 décembre et reconnaît le rôle de médiation important joué par la Conférence épiscopale nationale du Congo pour faciliter un tel accord. Et nous encourageons les partis politiques qui ne l'ont pas encore fait à le signer. L'accord du 31 décembre est une étape importante dans la recherche d'une solution politique à la crise en République démocratique du Congo, mais le plus important et le plus difficile reste à faire : sa mise en œuvre. À cet égard, l'Uruguay attend des dirigeants politiques qu'ils continuent de faire preuve d'un esprit de souplesse et de compromis pour le processus de mise en œuvre de l'accord, qui doit être de bonne foi et inclure toutes ses composantes.

Les principaux objectifs de l'accord sont d'une part, d'assurer une gestion globale du pouvoir exécutif pendant les périodes pré-électorales et électorales, et, d'autre part, de veiller à l'organisation d'élections présidentielle et législatives nationales et provinciales pacifiques, crédibles, inclusives et tenues dans les délais fixés, à savoir au plus tard en décembre 2017, qui aboutissent à un transfert pacifique du pouvoir. La stabilité, la paix, le développement et la consolidation de la démocratie constitutionnelle en République démocratique du Congo sont en jeu. Les messages transmis à l'occasion de la mission du Conseil de sécurité en novembre dernier étaient clairs à cet égard. Alors que les récents développements politiques dans le pays nous invitent à être optimistes quant à l'avenir, l'Uruguay ne peut manquer d'exprimer sa préoccupation au sujet des violations des droits de l'homme, qui, selon les chiffres fournis par le Secrétaire général dans son rapport (S/2016/1130), représentent une augmentation significative au cours de la période couverte par le rapport précédent (S/2016/833). En effet, le rapport indique que, entre janvier et le 30 novembre 2016, la MONUSCO a documenté 4599 violations des droits de l'homme, dont 2915 ont été commises par des agents de l'État et 1684 par des groupes armés. Ces chiffres, comme nous le disions, indiquent une augmentation significative par rapport aux 3877 violations documentées en 2015. Par ailleurs, la MONUSCO a également noté une réduction constante de l'espace politique, de plus grandes restrictions étant imposées aux droits civils et politiques, ainsi qu'une augmentation du nombre de violations de la liberté d'expression et de réunion. À cet égard, l'Uruguay, de même que le Conseil de sécurité l'a fait à plusieurs reprises, invite les autorités à respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales et à faire

preuve de retenue dans sa réponse aux protestations, et appelle également les forces de l'opposition à veiller à ce que les manifestations restent pacifiques.

Enfin, l'Uruguay exprime sa détermination à appuyer la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre et à suivre de près l'évolution de la situation en République démocratique du Congo.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Gata Mavita wa Lufuta (République démocratique du Congo) : Je voudrais avant toutes choses, Monsieur le Président, vous féliciter pour l'accession de votre pays, la Suède, à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois de janvier 2017, et vous dire combien ma délégation et moi-même sommes honorés de vous voir présider les délibérations du Conseil de sécurité de ce jour. Je voudrais ensuite vous remercier de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole devant le Conseil à la présente séance, qui se penche sur la situation en République démocratique du Congo. Je saisis enfin cette occasion pour saluer votre prédécesseur, S. E. M. Román Oyarzun Marchesi, Représentant permanent de l'Espagne, qui a su, avec dévouement et compétence, conduire de belle manière les débats du Conseil le mois passé.

Ma délégation prend bonne note du rapport (S/2016/833) du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) soumis à l'examen du Conseil, et remercie M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, qui en a fait la présentation. Tout en appréciant à sa juste valeur le contenu de ce rapport, il nous semble important de revenir sur un certain nombre d'aspects qu'il a soulevés pour en faire brièvement quelques commentaires. Je commencerai par évoquer successivement le point relatif au dialogue et à l'accord politique, à l'évolution de la situation pour ce qui est du processus électoral, à la situation sécuritaire en rapport avec la présence des groupes armés, et au processus de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de réinsertion.

Qu'il me soit permis de rappeler la visite que les membres du Conseil ont effectuée en novembre à Kinshasa, visite au cours de laquelle ils ont conféré avec les différents acteurs politiques congolais. Au cours de l'entretien que le Conseil a eu avec la plus haute autorité de mon pays, S. E. M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République, celui-ci avait affirmé au sujet de l'accord politique du 18 octobre 2016, signé par les parties ayant participé au dialogue national à la Cité de l'Union africaine, que ledit accord était ouvert pour adhésion à toutes les entités politiques congolaises. C'est dans l'objectif de parfaire cet accord en recherchant plus d'inclusion que le Président de la République avait accordé une mission de bons offices à la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO).

La signature de l'accord politique intervenu le 31 décembre 2016 entre la majorité présidentielle, l'opposition ayant participé au dialogue de la Cité de l'Union africaine et l'opposition regroupée au sein de ce qu'on appelle « Rassemblement et alliés » marque, pour mon pays, une étape importante pour l'organisation consensuelle des élections et la gestion de la transition du pays dans un climat apaisé. Pour faciliter son application, le Président de la République a renouvelé, comme le Conseil le sait, sa confiance à la CENCO en lui demandant de poursuivre les consultations avec l'ensemble de la classe politique pour définir les modalités pratiques en vue de la mise en œuvre dudit accord.

Concernant les élections, dans son allocution de fin d'année prononcée le 31 décembre 2016 devant la Nation, le Président de la République, se fondant sur l'accord politique de la CENCO, s'est dit déterminé à poursuivre sans désemparer le processus déjà engagé pour l'organisation des élections à bonne date, conformément au calendrier qui sera fixé par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Dans ce contexte, le processus de révision du fichier électoral entamé en juillet 2016 se poursuit à travers les différentes provinces du pays. Comme nous l'avons annoncé la fois passée devant le Conseil, sur les 26 provinces qui composent le pays, 12 sont déjà couvertes par les opérations d'enrôlement. Mon gouvernement remercie la MONUSCO pour l'important appui logistique qu'elle continue d'apporter à la CENI dans ces opérations.

Sur le plan sécuritaire, le rapport sous examen relève la présence continue dans l'est de notre pays de forces négatives résiduelles étrangères, telles que les terroristes des Forces démocratique alliées, les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), l'Armée de résistance du Seigneur et quelques groupes armés nationaux. Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), avec le concours de la MONUSCO, ont engagé des efforts considérables

contre ces forces négatives et les groupes armés. Comme le souligne le rapport, notre armée a consenti beaucoup de sacrifices dans cette lutte. Néanmoins, elle reste déterminée à poursuivre le combat jusqu'à l'éradication totale, pour permettre à nos concitoyens résidant dans cette partie du pays de vivre en paix d'une manière durable.

Pour atteindre cet objectif, nous pensons que nous devons ensemble revoir nos méthodes de travail. En effet, pour éradiquer tous les groupes armés, le Conseil a souvent insisté sur la collaboration entre les FARDC et la MONUSCO. Il nous semble que, malgré la reprise de la collaboration, les résultats sont en deçà de ce que nous attendions. Nous pensons que la transformation de la force engagée au sein de la MONUSCO, notamment le remplacement de la Brigade d'intervention par les bataillons à déploiement rapide, n'a pas été efficace dans cette lutte.

La République démocratique du Congo, mon pays, tient à vivre en paix et à sauvegarder ses bonnes relations avec tous les États voisins. Dans cette perspective, le Conseil conviendra avec nous que pendant que mon pays déploie énormément d'efforts pour éradiquer les forces négatives étrangères dont nous venons de parler, il n'est pas normal que, par le fait des forces qui sont allées l'assister pour ramener la paix chez lui, son territoire devienne encore une fois l'asile des combattants armés en provenance d'un pays voisin. En effet, comme le Conseil le sait, les combattants sud-soudanais se trouvent aujourd'hui sur le territoire congolais. Par notre lettre du 9 janvier 2017, le Conseil a été informé des conditions dans lesquelles ces combattants sont arrivés chez nous. Sans vouloir revenir en détails sur ce dossier, mon gouvernement saurait gré au Conseil, compte tenu de la responsabilité qui incombe aux Nations Unies dans cette situation, de bien vouloir prendre toutes les dispositions jugées nécessaires, ainsi que cela a déjà été signifié à la MONUSCO dans la note verbale qui lui a été adressée à ce sujet le 1er octobre 2016, pour évacuer rapidement ces combattants de notre territoire.

Le processus de désarmement, démobilisation, réintégration et réinsertion est au cœur des activités du maintien de la paix, non seulement pour instaurer la stabilité dans les secteurs touchés par le conflit, mais aussi pour faire disparaître la menace que représentent les groupes armés. À cet effet, comme nous venons de le dire, la République démocratique du Congo ne peut pas continuer à être une oasis pour les groupes armés étrangers. Il faut que les pays voisins adoptent des politiques qui favorisent le retour de leurs ressortissants vivant en République démocratique du Congo, ce qui va décrisper la tension, supprimer les suspicions et ramener ainsi la confiance dans la région et la paix dans la partie orientale de la République démocratique du Congo.

La politique de reddition volontaire des groupes armés étrangers appliquée jusqu'à ce jour a montré ses limites. Il nous faut examiner et voir dans quelle mesure accélérer le processus de rapatriement. Dans cette optique, le processus de rapatriement des FDLR et des membres de leurs familles, cantonnés dans les camps de transit à Kanyabayonga, dans le Nord-Kivu, à Walungu, dans le Sud-Kivu, et à Kisangani, dans la Tshopo, doit aussi être accéléré. Mon gouvernement ne peut comprendre que les appels lancés depuis bientôt quelques années à la communauté internationale pour le rapatriement de ces combattants n'aient reçu jusqu'à ce jour aucun écho favorable. Dans le même ordre d'idées, mon gouvernement tient à mettre un terme au dossier des éléments de l'ex-Mouvement du 23 mars se trouvant en Ouganda et au Rwanda, et demande aux deux États voisins qui continuent à les héberger à faciliter leur rapatriement.

Je ne saurais terminer mon propos sans exprimer une nouvelle fois au Conseil toute la gratitude du peuple et du Gouvernement de la République démocratique du Congo pour les efforts déployés par les Nations Unies afin de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre pays et pour lui garantir la paix et la stabilité. Enfin, ma délégation tient, au seuil de cette nouvelle année, à présenter à tous les membres du Conseil ses vœux les meilleurs pour 2017.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. J'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 10.